

Retrouvez les délibérations, décisions et arrêtés pris dans le cadre des instances et de la gestion de Limoges Métropole

TOUS LES DOCUMENTS DES INSTANCES COMUMNAUTAIRES



DÉCISION

relative à la sélection de candidatures dans le cadre d'un système d'acquisition dynamique afférent à la fourniture de véhicules et matériels du parc roulant de Limoges Métropole

1000 Ressources
Direction des Affaires Juridiques et
de la commande publique

N° 26127

LE PRÉSIDENT DE LIMOGES MÉTROPOLE

Visu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.5202-2 et L.5212-10 ;

Visu le Code de la commande publique du 1er avril 2019 et notamment ses articles R. 2142-17 et R.2142-18 ;

Visu la délibération n°4.3 du conseil communautaire du 27 juin 2024 relative à la délégation d'attributions du conseil communautaire au Président ;

Visu la délibération n° 3.4 du conseil communautaire en date du 13 décembre 2023 relative à la planification 2024 des achats ;

CONSIDÉRANT qu'il a été appelé à candidature dans le cadre d'un système d'acquisition dynamique n° 2024-0107, après avoir reçu la fourniture de véhicules et matériels du parc roulant de Limoges Métropole à la date du 27/03/2024, la date limite de remise des candidatures étant fixée au 27/03/2024 ;

CONSIDÉRANT que 3 piles électroniques (dont 2 piles provenant de la même entreprise) ont été reçues dans les délais et les formes prescrites par le règlement de la consultation ;

CONSIDÉRANT que l'ouverture des candidatures a été réalisée le 20/11/2024 ;

CONSIDÉRANT que dans le cadre du système d'acquisition dynamique précité, cette décision complète la liste des candidats admis à concourir mentionnée dans la décision n°22140 publiée le 27 juin 2024 ;

DÉCIDE

Après analyse comparative des candidatures reçues par le service gestionnaire,

- La sélection des candidats suivants pour la catégorie 1 :

Nom des candidats invités à remettre une offre
C.E.V.I.P (17431 VEHICULES, 1049 VEHICULES)

DÉCISION

Décision concernant la déclaration sans suite d'un marché afférent à la catégorie 02 du Système d'acquisition dynamique afférent à la fourniture de véhicules et matériels du parc roulant de Limoges Métropole

1 DOCUMENT - Publié le 26 Décembre 2024



26127.pdf
(.pdf, 252,0 Ko)

 **TÉLÉCHARGER**

